

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présents : 37

N°065

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 MARS 2018

**L'AN deux mille dix huit, le 28 mars**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 21 mars 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Nourredine KADDOURI
Madame Sylvie DUCATTEAU	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Kilani KAMALA	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Evelyne YONNET
Monsieur Hakim RACHEDI	Monsieur Abderrahim HAFIDI
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

---

Secrétaire de séance : Roland CECCOTTI-RICCI

---

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction de l'Education et de l'Enfance/

**OBJET : Signature de la convention d'objectifs et de financement n°17-067 J "Publics et Territoires - Axe 1 : Renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les établissements d'accueil du jeune enfant et les accueils de loisirs sans hébergement ' entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis pour la période 2013 - 2017.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la convention et de financement n° 17-067 « Publics et Territoires - Axe 1 – Renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant et les accueils de loisirs sans hébergement » entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ;

Vu la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) pour la période 2013-2017, et ses orientations visant à accompagner la réduction des inégalités territoriales ;

Vu le Fonds Publics et Territoires mobilisé sur la période 2013-2017, qui permet de renouveler les financements octroyés dans le cadre des appels à projets nationaux initiés durant la précédente convention d'objectifs et de gestion sur la période 2009/2013 ;

Considérant que la présente convention a pour objectif de favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap dans les accueils de loisirs sans hébergement maternel et élémentaires ;

Considérant que la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) versera une subvention d'un montant de 67 500 euros afin de financer ladite action ;

Vu le budget communal ;

Adoption à l'unanimité par 44 pour

**DELIBERE :**

**APPROUVE** la convention d'objectifs et de financement n° 17- 067 J « Publics et Territoires - Axe 1 –Renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant et les accueils de loisirs sans hébergement » entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

**AUTORISE** Madame la Maire à la signer.

**Dit** que l'aide financière octroyée par la Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis s'élève à 67 500 euros pour financer l'action en question.

Reçu en préfecture le : 30/03/18

Publié le : 30/03/18

Certifié exécutoire : 30/03/18

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

